

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 25
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2021
Réuni le : 25/11/2021
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2022
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 2

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye
Prénom : Pierre
Signé le: 26/11/2021 16:57:27

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 26

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Contrats d'assistance informatique.

Convention tripartite avec le lycée Atlantique et le Rectorat de Nantes pour organiser une assistance informatique de proximité pour les postes et les logiciels administratifs. Prise d'effet à compter du 1er janvier 2022 pour une durée de 3 ans.

Coût de l'adhésion annuelle : 300.00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 26/11/2021 16:57:38

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Délégation du Conseil d'administration au Chef d'établissement pour la passation des marchés à incidence financière annuelle

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2021-2022

Nombre de membres du CA : 27

Quorum : 14

Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 15/11/2021

Réuni le : 25/11/2021

Sous la présidence de : Pierre Delahaye

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne délégation au chef d'établissement pour la passation des marchés qui s'inscrivent dans la limite des crédits ouverts au budget d'une part, et des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics d'autre part, ou dans les conditions décrites ci-dessous :

Délégation du conseil d'administration au chef d'établissement.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 26/11/2021 16:57:47

0530016E
ACADEMIE DE NANTES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE LAVOISIER
281 RUE DU POMMIER
53103 MAYENNE CEDEX
Tel : 0243048633

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : CAUTION POUR BADGE MAGNETIQUE

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 28
Année scolaire : 2021-2022
Nombre de membres du CA : 27
Quorum : 14
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration
Convoqué le : 15/11/2021
Réuni le : 25/11/2021
Sous la présidence de : Pierre Delahaye
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve le principe de la caution pour la délivrance d'un badge magnétique

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Caution pour badge.

Le portillon de l'entrée principale peut être ouvert avec la carte de self qui permet le passage au self, pour les personnels dans un premier temps.

Néanmoins, sur demande auprès de l'intendance, il est possible de se faire délivrer un badge (porte-clés) pour plus de confort des usagers.

Le prix d'un badge est de 7.00 €. Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de délivrer ce badge contre une caution d'un montant de 7.00 €.

Cette caution sera restituée par virement lorsque le personnel quittera l'établissement sauf si le badge n'est pas rendu. La caution sera alors considérée comme acquise pour l'établissement. Il en est de même en cas de perte du Badge.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	16
Contre :	1
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Delahaye

Prénom : Pierre

Signé le: 26/11/2021 16:58:01